

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Janvier 2025

Message du maire

Tout d'abord, [#]bonne et heureuse année 2025! Je vous souhaite une année remplie de joie, de santé, de bonheur et de paix pour vous tous.

Nouvelle année, nouveaux projets!

Il y aura un changement important au quai de Leclercville. Une barrière sera installée pour avoir accès à la rampe de mise à l'eau. Le principe sera le même que les autres années, vous devrez remplir le formulaire que vous recevrez par la poste afin d'obtenir votre carte, cette dernière vous servira à ouvrir la barrière. Évidemment, l'accès sera gratuite pour les citoyens de Leclercville.

Cette année encore, le terrain de jeux sera offert en partenariat avec la municipalité de Saint-Édouard. Les modalités d'inscription vous seront communiquées dans les prochaines semaines. Surveillez notre page Facebook et notre journal. Nous remercions la municipalité de Saint-Édouard pour leur précieuse collaboration.

La municipalité envisage sérieusement à relancer la Course des tacos!!! Nous travaillons forts pour la mise en forme d'un comité, notre recrutement va bon train mais nous acceptons les intéressés, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité pour donner votre nom. Dès que nous aurons du développement, nous vous tiendrons informés.

Denis Richard, Maire



Table des matières

Message du maire	1
Publication municipale	2-3-4-5
Autres informations	6-7-8

DATE DE TOMBÉE : 31 janvier 2025

PROCHAINE PARUTION : 7 février 2024

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : administration@munleclercville.qc.ca

Principales décisions prises par le conseil municipal de Janvier 2025

- Autoriser la directrice générale à payer les factures de Lemieux Nolet au montant de 14 659.32\$;
- Autoriser la directrice générale à payer la facture des Entreprises Jacques Beaudet au montant de 9 772.88\$;
- Autoriser la directrice générale à payer les factures en lien avec un dossier de nuisance au montant de 3726,46 \$;
- Autoriser l'adhésion de la directrice générale et la directrice générale adjointe à l'Association des directeurs municipaux du Québec au montant de 953.30 \$;
- Renouveler l'entente avec la firme BC2 pour 2025;
- Demander un soutien aux différents partis politiques pour conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent ;
- Demander au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel : de contrôler la hausse inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec;
- Offrir gratuitement, le stationnement du terrain des Loisirs et celui du Parc de l'Île comme point de rencontre pour le service de navette pour le festival country de Lotbinière.

Informations municipales

PATINOIRE ET GLISSADE

Pour notre plus grand bonheur, la patinoire est ouverte! Vous pourrez également glisser derrière la caserne puisque dame nature a été généreuse avec nous ces derniers jours! Amusez-vous bien!

Nous avons une demande concernant les buts de hockey. Nous vous demandons de bien vouloir les enlever de la patinoire après l'utilisation. Cela facilitera le travail de Marcel lorsqu'il arrose la patinoire.

Un gros merci pour votre collaboration!

DÉNEIGEMENT

Les chutes de neiges ont commencées ces dernières semaines et nous aimerions mettre souligner la responsabilité de chacun.

L'entrepreneur est responsable du déneigement des rues afin d'assurer la sécurité des citoyens lors de la circulation piétonnière et automobile.

Lorsque que le déneigement se fait par l'entrepreneur, un ourlet de neige est dirigé vers la droite de la route, qui peut obstruer les entrées des citoyens. Ceux-ci sont responsables du déneigement de cet ourlet de neige.

Il est interdit selon le règlement 5.1.1 du RHSPPPP de projeter la neige sur la voie publique ou les terrains contigus.

Le parcours de l'entrepreneur est réalisé de façon que l'ourlet ne soit pas laissé dans une rue transversale.

Dans les rues étroites du village, il se peut que l'entrepreneur laisse volontairement l'ourlet sur le rebord de la rue puisque l'ourlet sera soufflé ultérieurement (allant de quelques heures à quelques jours).

Un rappel du règlement 6.5.6 du RHSPPPP qui interdit de stationner ou d'immobiliser sur les voies publiques de la municipalité entre 23 h et 7 h su 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement.

RAPPEL IMPORTANT

Article 6.5.13 Stationnement nuisible au déneigement

Il es interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule à un endroit de manière à gêner l'enlèvement ou le déblaiement de la neige. L'infraction est passible d'une amende de 50\$.



CERCLE DES FERMÈRES DE LECLERCVILLE



À toutes nos membres et à tous ceux qui liront ce message nous souhaitons que l'année 2025 vous apporte la santé, l'amour et le bonheur. Que cette nouvelle année en soit une remplie de bonnes et belles choses.

Quelques ateliers ont eu lieu en décembre soit la fabrication d'un pot décoratif de Noël offert par Joss-Lyne ainsi que la fabrication de cartes de Noël offert par Mariette. Ce fut très apprécié.

Avant les fêtes, dans le but de faire découvrir aux enfants les origines de l'artisanat que faisaient nos ancêtres, des ateliers de tissage ont été offerts aux élèves de l'école de la Falaise. Belle participation de la part des élèves. Un merci particulier aux Fermières qui ont rendu ce projet possible.

Un petit rappel concernant les ateliers Tricote-Placote. Chaque samedi matin dès 10h00, les personnes qui le désirent peuvent se présenter à notre local situé dans l'ancien presbytère pour apprendre les techniques du tricot ou simplement pour faire avancer un projet commencé tout en socialisant. Veuillez prendre note que si personne ne s'est présenté à 10h30, l'atelier n'aura pas lieu.

Il n'y a pas de réunion du Cercle en janvier. La prochaine rencontre aura lieu le 10 février prochain à 19h30. Au plaisir de vous revoir bientôt!



Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Depuis le 7 janvier, les activités ont repris: cartes à 13h et baseball-poches à 18h15. Bienvenue à vous tous.

Merci à ceux et celles qui ont participé à l'installation de la crèche à l'église.

Gala musical le 2 Février : inscription à 10h30 pour les musiciens. Début du gala à 12h30.

Bar, sandwichs et bouillon et café servis.

Coût: 10 \$

Arrivé tôt pour places disponibles.

Info: Emelie (819) 292-2526 ou Hortense (819) 292 1471

COOPÉRATIVE DE SANTÉ SAINTE-CROIX

Vous avez manqué la rencontre d'information sur la Coopérative de santé de Sainte-Croix ou vous y avez assisté et vous avez des questionnements?

Nous vous invitons à consulter la page sur le sujet sur le site internet de la municipalité de Sainte-Croix ou via le lien suivant: [https://saintecroix.ca/citoyens/services-et-environnement/cooperative de santé](https://saintecroix.ca/citoyens/services-et-environnement/cooperative%20de%20sant%C3%A9)

Voici ce que vous pourrez y trouver comme information:

- la possibilité de devenir membre
- La définition de la coopérative de santé
- Les objectifs recherchés
- Le reportage de Radio-Canada
- La présentation des séances d'informations
- Les règlements de la coopérative
- Des réponses à vos questions

INFO-COLLECTES

Depuis le 1^{er} janvier, la MRC de Lotbinière est en charge des collectes résiduelles, recyclables et compostables.

Les collectes ont lieu les mercredis en alternance hebdomadaire entre les collectes résiduelles et recyclables. La collecte des matières compostables ont lieu une fois par mois durant la saison hivernale et reprendront hebdomadairement en avril.

- Votre bac n'a pas été vidé ou mal vidé?
- Votre bac s'est endommagé lors du ramassage?

Nous vous invitons à remplir le formulaire de requête que vous trouverez sur le site de la MRC ou sur celui de la municipalité.

Par téléphone: 367 447-0311

INFO-COLLECTE est le premier réflexe à avoir !

Le site **INFO-COLLECTE** de la MRC de Lotbinière renferment des informations pertinents telles que:

- Les clients peuvent trouver les différentes informations (bris d'équipements, retard, informations générales etc...) sur les collectes sur notre page Facebook « MRC de Lotbinière ».
- Pour trouver les listes des matières acceptées pour la récupération, les déchets et le compost, dirigez-vous sur notre site internet directement.
- Pour toutes autres questions/réponses des citoyens vous pouvez les diriger sur notre site internet à la section FAQ (à venir).

Pour contacter notre service à la clientèle Info-Collectes:


Horaire

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi 8h30 à 12h

Téléphone : 367 447-0311

Courriel : infocollectes@mrcclotbiniere.org



**Cours de danse country
débutant à la salle
municipale de Leclercville
Bienvenue à tous
mercredi 19h00**

DES NOUVELLES DE L'OBNL GESTION LOISIR LECLERCVILLE

Enchanté !

C'est avec fierté que j'aborde mes nouvelles fonctions de Directeur Général de Gestion Loisir Leclercville ! Je suis déterminé à jouer un rôle clé dans le rayonnement et l'essor de Leclercville, aux côtés de l'équipe des élus, des employés municipaux et bien sûr, des citoyens. Voici un survol des grandes lignes des activités de l'organisme depuis quelques mois.

Tandis que les travaux majeurs de conversion du 8006, Marie-Victorin vont bon train, plusieurs projets sollicitent mon attention. Parmi ceux-ci mentionnons en priorité l'établissement du nouveau commerce de proximité, attendant au camping du Parc de l'Île, qui est le dossier majeur sur lequel nos efforts sont concentrés depuis l'automne 2024. La gestion dynamique du populaire Camping du Parc de l'Île de Leclercville est aussi dans le mandat de l'organisme.

L'OBNL coordonne également la mise en place d'un sentier, qui mènera du majestueux site de l'ancien presbytère directement au quai de Leclercville, avec la mise en place de sentiers pédestres, qui seront bien sûr, également accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Des discussions sont d'ailleurs entamées pour la mise en place d'un café communautaire à l'ancien presbytère, visant à animer le site et accroître sa fréquentation.

Le tout dans le but avoué que ces endroits deviennent des leviers de développements économiques et touristiques, pour permettre la présentation d'activités rassembleuses au sein de la municipalité.

L'établissement d'une programmation d'activités variées, en partenariat avec le comité des Loisirs, étant dans le mandat de l'OBNL, on peut déjà annoncer que la traditionnelle descente de canards revient cette année et sera bonifiée d'activités au Parc de l'Île. Et parmi les nouveautés pour 2025, on peut dévoiler en primeur qu'un autre genre de descente se fera sur la rue Saint-Jean-Baptiste cet été...

La plupart des projets requièrent du temps mais également d'importants investissements nécessitant l'apport financier des divers paliers de gouvernements pour leur concrétisation.

D'ailleurs, nous sommes ouverts à toute forme de collaborations avec les entreprises locales et régionales qui veulent contribuer au succès de notre projet collectif, en biens, en temps comme en services, des offres de commandites pourront être établies, pour refléter la participation et l'implication du milieu des affaires.

Merci de votre accueil et au plaisir d'échanger avec vous sous peu !

Guy Lambert

direction@gestionloisir.ca

(819) 292-2331 poste 5



DES NOUVELLES DU PRESBYTÈRE

Félicitations à Mme Manon Leclerc, qui s'est mérité 347,50\$ au tirage du moitié-moitié de décembre!!

Le tirage moitié- moitié de janvier aura lieu ce samedi le 25 janvier en avant-midi.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis matin ainsi que l'activité tricote-placote organisé par les fermières. De plus, en consultant leur page Facebook, vous pourrez voir d'autres activités qu'elles ont mises sur pied.

Si vous avez des idées d'activités, vous pouvez nous les soumettre via Messenger sur notre page Facebook et nous serons bien heureux de les concrétiser avec votre aide.

Demande du Club de Motoneige des Plaines

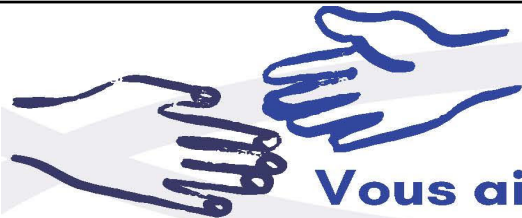
Le club s'apprête à faire le premier surfacage pour préparer l'ouverture des sentiers de motoneige.

Nous demandons aux automobilistes de respecter les consignes relatives au pont et la route du Vieux-Moulin. Prendre note que ces accès sont officiellement fermés l'hiver et certains automobilistes y circulent encore.

Le Club de Motoneige des Plaines emploie des bénévoles et ces derniers ont à cœur de rendre les sentiers sécuritaires et facilement praticables dans notre secteur. Malheureusement, le sentier est souvent endommagé par certains automobilistes qui empruntent le pont. La situation oblige les bénévoles à retravailler le secteur à chaque fois. C'est du temps et de l'énergie qui pourraient être mis sur d'autres améliorations.

La saison de motoneige est courte et nous vous demandons votre compréhension et votre collaboration.

La sécurité des motoneigistes et des travailleurs est primordial pour le Club.



**Vous aimeriez vous impliquer
dans votre communauté ?**



**Ça tombe bien, on aimerait soutenir
l'implication citoyenne dans les prochains
mois avec notre nouveau projet !**



**Participez à l'un de nos groupes focus (durée 2h)
pour nous dire où nous pouvons vous soutenir !**

POUR PARTICIPER

INSCRIVEZ-VOUS
cdclotbiniere.org/dti

CONTACTEZ-NOUS



418 415-0646 POSTE 205



CHARGEDEPROJET@CDCLOTBINIERE.ORG



équijustice

La médiation citoyenne

Écouter.

Accompagner.

Soutenir.

La médiation citoyenne permet à toute personne traversant une situation de conflit d'être accompagnée par un tiers impartial pour encourager le dialogue et favoriser un dénouement équitable.



Pour joindre un médiateur:

Équijustice Lévis

418 834-0155 poste 201
mediationlevis@equijustice.ca

equijustice.ca

Une alimentation

saine

Est-ce que le sujet vous intéresse? Peu importe où vous en êtes, que vous avez déjà fait un bout de chemin ou que vous y pensez seulement...

Je vous propose de se rencontrer pour échanger sur le sujet, si le nombre de personnes intéressées se situe entre 5 et 10.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec moi au 819-292-3441 (par texto ou appel).

Henri Péquignot

Express
vers Sainte-Foy

Horaire, trajet et tarifs

2025
Lundi au vendredi

Destination vers Ste-Foy

Trajet	Ultramar Laurier-Station 102 rue Olivier	Laurier-Station 364 rue St-Joseph	Ste-Croix / Aréna 6377, rue Garneau	St-Antoine / Centre communautaire 945, de l'Église	St-Apollinaire rue de l'Église	Boul Guillaume Couture en face du Tim Horton	Boul Guillaume Couture en face Home dépôt	Gare d'autocars de Ste-Foy	Hopital Laval coin Noël Carter	Cégep Ste-Foy coin de la Médecine	SteFoy / Myrand	Cégep Garneau coin Ste-Foy / Marois	Pavillon Alphonse Desjardins UL rue de l'université	Place Ste-Foy	Place de la Cité	Place Laurier	Boul Laurier / Église	Véhicule
#2		6h05	6h25	6h45	6h55	7h20	7h21	7h31	7h36	7h38	7h44	7h47	7h54	7h57	7h58	7h59	8h02	#1
#1	6h10	6h15			6h30	6h55	6h56	7h06	7h11	7h13	7h19	7h20	7h27	7h30	7h31	7h32	7h33	#2
#3	8h15	8h20			8h30	8h55	8h56	9h06	9h11	9h13	9h19	9h20	9h27	9h30	9h31	9h32	9h35	#2
#4	11h10	11h15			11h25	11h50	11h51	12h01	12h06	12h07	12h13	12h14	12h21	12h24	12h25	12h26	12h29	#3
#6	17h27	17h32			17h17													#1

Destination vers région Lotbinière

Trajet	Gare d'autocars de Ste-Foy	Hopital Laval coin Noël Carter	Cégep Ste-Foy coin de la Médecine	SteFoy / Myrand	Cégep Garneau coin Ste-Foy / Marois	Pavillon Alphonse Desjardins UL rue de l'université	Place Ste-Foy	Place de la Cité	Place Laurier	Boul Laurier / Église	Boul Guillaume Couture en face Home dépôt	Boul Guillaume Couture en face du Tim Horton	St-Apollinaire rue de l'Église	St-Antoine / Centre communautaire 945, de l'Église	Ste-Croix / Aréna 6377, rue Garneau	Ultramar Laurier-Station 102 rue Olivier	Laurier-Station 364 rue St-Joseph	Véhicule
#1	7h06	7h11	7h13	7h19	7h20	7h27	7h30	7h31	7h32	7h33			8h30			8h15	8h20	#1
#5	13h00	13h03	13h05	13h11	13h12	13h19	13h22	13h23	13h24	13h27	13h37	13h38	14h08			14h18	14h23	#3
#6	16h10	16h13	16h15	16h21	16h22	16h29	16h32	16h33	16h34	16h37	16h47	16h48	17h17			17h27	17h32	#1
#7	17h00	17h03	17h05	17h11	17h12	17h19	17h22	17h23	17h24	17h27	17h37	17h38	18h08	18h18	18h38	18h58	19h03	#2
#8	18h10	18h13	18h15	18h21	18h22	18h29	18h32	18h33	18h34	18h37	18h47	18h48	19h17			19h27	19h32	#1

Sainte-Foy: mensuel ÉTUDIANT*: 96,50\$ | ADULTE: 116,00\$ | 10 Passages: 49,50\$ | Simple: 5,00\$

Rive-Sud: mensuel ÉTUDIANT*: 74,00\$ | ADULTE: 88,50\$ | 10 Passages: 35,00\$ | Simple: 3,50\$

*Seulement sur présentation de **VOTRE** carte d'étudiant avec photo

POINTS DE VENTE

- PROXIM Sélena Wentholt : 130, boul. Laurier, Laurier-Station
- JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire
- CREVIER : 959 rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly
- FAMILIPIX Extra : 6350, rue Principale, Sainte-Croix

Liste des jours sans service :

Lundi de Pâques - Journée nationale des patriotes -
Fête nationale du Québec - Confédération -
Fête du travail - Action de grâce.



Consultez l'horaire des fêtes et de l'été au
www.express-lotbiniere.com
418 881-3884, poste 103



Express
Lotbinière
Transport collectif

Un
LOT
à l'écart
d'opportunités



Municipalité de Leclercville
8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
www.administration@munleclercville.qc.ca



Renseignements généraux

Directrice générale : Sylvie Lemay
Directrice générale adjointe : Josée Dufort
Travaux publics :
Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055
Permis et location de salles :
Josée Dufort (819) 292-2331
Préposé à l'entretien :
Nicole Beudet (819) 292-2331
Location Chalet des loisirs :
Josée Dufort (819) 292-2331
Fabrique:
Rachel Héroux (819) 292-2769

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beudet Conseiller #1 et maire suppléant
Maxime Guimond Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Anthony Richard Conseiller #4
Johanne Lemay Conseiller #5
Rémi Auger Conseiller #6

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00